

Aménager le temps à l'école



*Ecole Saint-Joseph – Saint-Martin de Valamas
C.Libois*

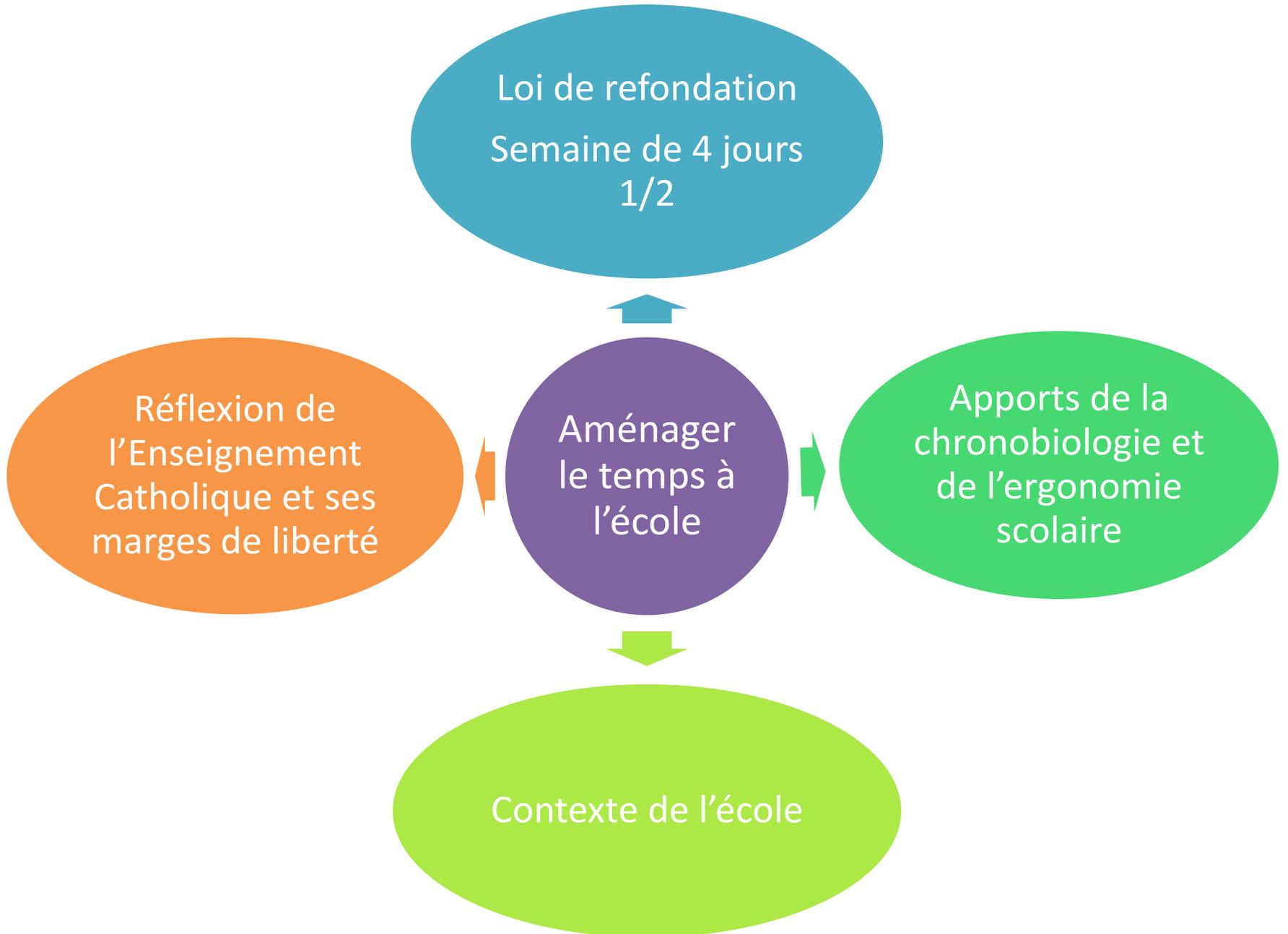
Loi de refondation
Semaine de 4 jours
1/2

Réflexion de
l'Enseignement
Catholique et ses
marges de liberté

Aménager
le temps à
l'école

Apports de la
chronobiologie et
de l'ergonomie
scolaire

Contexte de l'école





*Aménager
le temps à l'école*
La refondation de l'école

Une loi qui s'inscrit dans un projet global

Les grandes orientations de la refondation de l'École

Les réformes du système éducatif ne nécessitent pas toutes le recours à des mesures législatives...



... Mais toutes s'inscrivent dans une stratégie d'ensemble.

Réinvestir dans les moyens humains

- Création de 60 000 postes dont 54 000 pour le ministère de l'éducation nationale
- Réforme de la formation initiale des enseignants, création des écoles supérieures du professorat et de l'éducation
- Création des emplois d'avenir professeur
- Renforcement de l'attractivité du métier d'enseignant

Donner la priorité à l'école primaire

- Rééquilibrage des moyens en faveur du primaire
- Réforme des rythmes scolaires
- Redéfinition des missions de l'école maternelle et développement de l'accueil des moins de trois ans
- Mise en place du dispositif « plus de maîtres que de classes »

Faire évoluer le contenu de l'enseignement, leur organisation et leur évaluation

- Redéfinition du socle commun de connaissances, de compétences et de culture, création d'un Conseil supérieur des programmes
- Nouveaux contenus d'enseignement : enseignement moral et civique, parcours d'éducation artistique et culturelle, langue vivante dès le CP
- Évolution des modalités d'évaluation et de notation
- Amélioration de la progressivité des apprentissages : réorganisation des cycles, réduction du nombre de redoublements, transition école-collège

Réformes des rythmes scolaires

Renforcer les politiques de réussite éducative

- Refondation de l'éducation prioritaire
- Aide aux élèves en difficulté
- Lutte contre le décrochage scolaire
- Accueil des élèves en situation de handicap

Favoriser la réussite de tous dans le second degré

- Renovation du collège unique
- Renforcement du service public de l'orientation
- Valorisation de l'enseignement professionnel et réforme de la carte des formations professionnelles initiales
- Évolution et rééquilibrage des filières du lycée d'enseignement général et technologique

Améliorer le climat scolaire

- Prévention et lutte contre les violences scolaires : mise en place des assistants de prévention et de sécurité, installation de la délégation ministérielle de prévention
- Redynamisation des instances consultatives et de la vie associative des écoles et établissements

Faire entrer l'école dans l'ère du numérique

- Création d'un service public de l'enseignement numérique
- Mise en place d'une éducation au numérique
- Formation des personnels au et par le numérique
- Développement de ressources pédagogiques numériques accessibles à tous

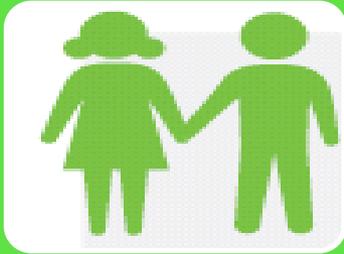
Une nouvelle méthode, un nouvel esprit...

- Mieux administrer et évaluer le système, favoriser l'innovation : Conseil national d'évaluation du système éducatif
- Faire vivre le dialogue social et rechercher la participation de tous
- Encourager une démarche partenariale avec tous les membres de la communauté éducative, les parents d'élèves, les associations, les collectivités territoriales...

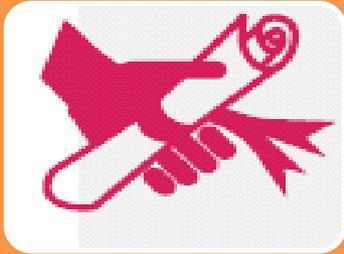
LOI d'orientation pour la refondation de l'école (Juillet 2013)



Elever le niveau de connaissance, de compétence et de culture de tous les enfants



Réduire les inégalités sociales et territoriales pour tenir la promesse républicaine de la réussite de tous



Réduire le nombre de sorties sans qualification

Donner la priorité à l'école primaire



Réforme des rythmes
scolaires



Redéfinition de la mission
de l'école maternelle



Développement de
l'accueil des moins de 3
ans

Les sources du ministère

Les autres pays
et leur
fonctionnement

Les études
de chronobiologie
et de
chronopsychologie

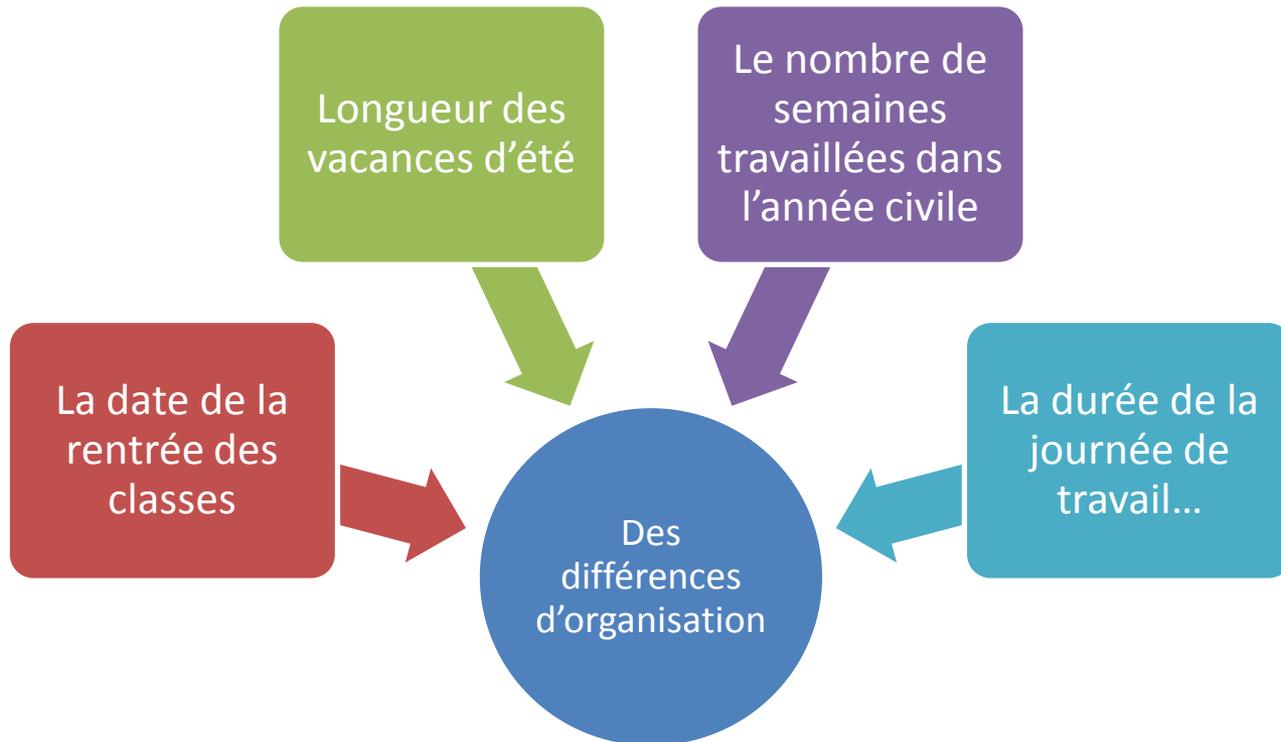
Les rythmes scolaires dans les autres pays

« Les écoliers français subissent des journées plus longues et plus chargées que la plupart des autres élèves dans le monde, et la concentration sur une semaine de 4 jours à partir de 2008, soit **144 jours** contre une moyenne OCDE de **187 jours** a aggravé les déséquilibres dans l'organisation des apprentissages. »

Extrait du BO n° 6 du 7/02/13

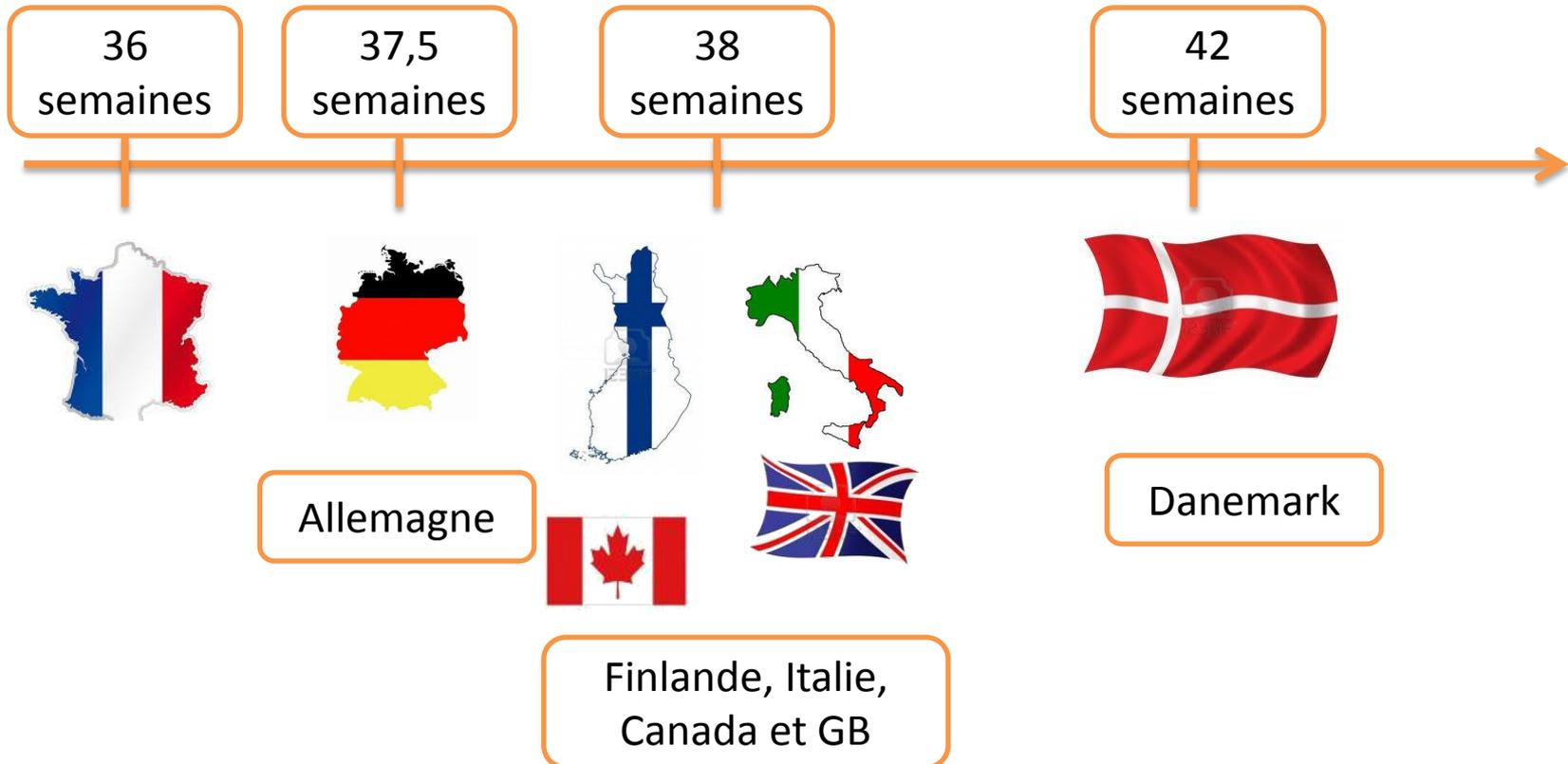
Les autres pays et leur fonctionnement

Une organisation annuelle du temps scolaire très diversifiée



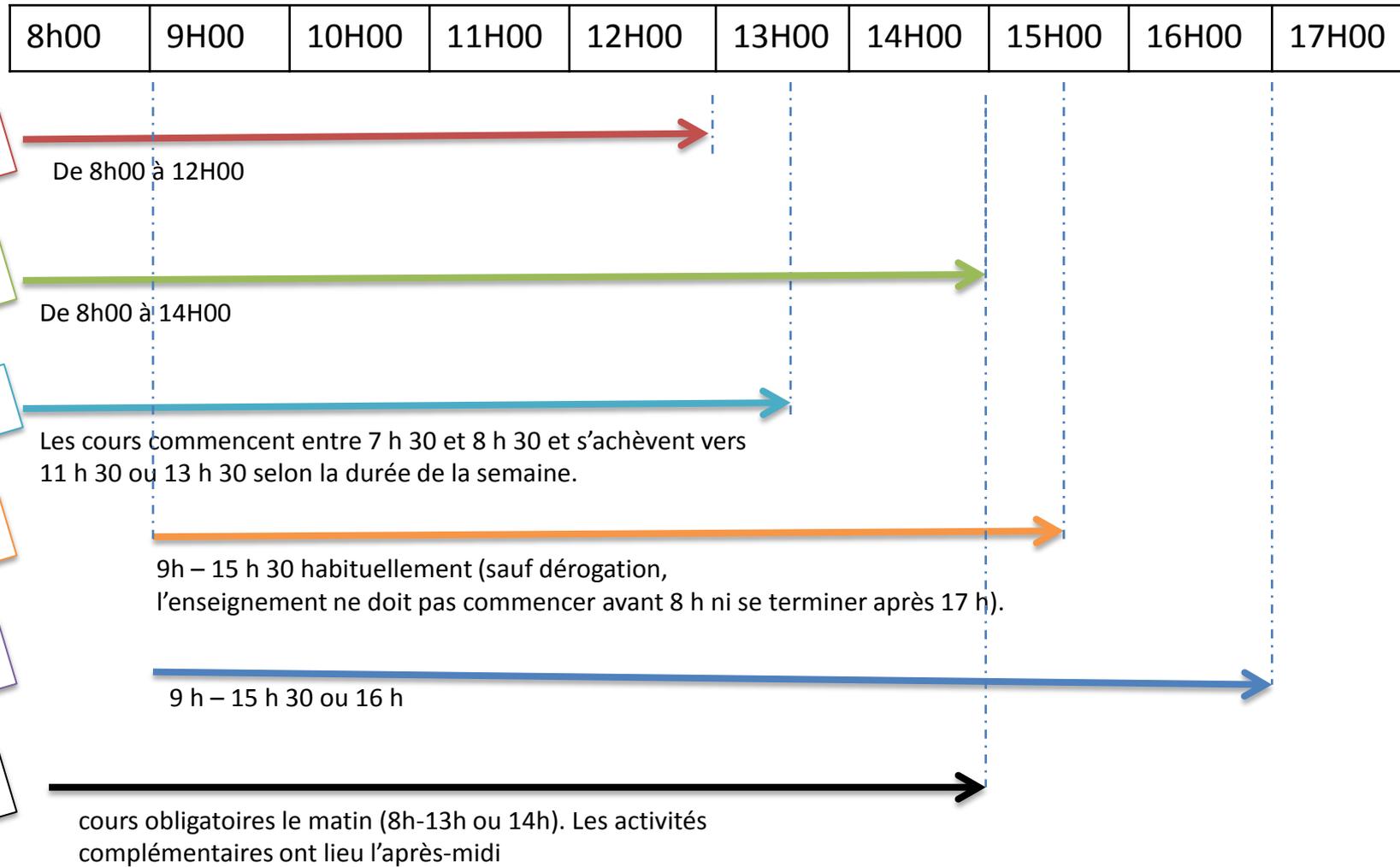
Les autres pays et leur fonctionnement

Nombre de semaines d'enseignement sur une année civile



Les autres pays et leur fonctionnement

Rythme de la journée





Réforme des rythmes scolaires

« Les écoliers français subissent **des journées plus longues et plus chargées** que la plupart des autres élèves dans le monde. Or cette extrême concentration du temps d'enseignement, unique à la France, est inadaptée et préjudiciable aux apprentissages.

Elle **est source de fatigue et de difficultés scolaires**. La réforme des rythmes scolaires vise à **mieux répartir les heures de classe sur la semaine**, à **alléger la journée de classe** et à **programmer les enseignements à des moments où la faculté de concentration des élèves est la plus grande.** »

Organisation du temps scolaire

« La semaine scolaire comporte pour tous les élèves **vingt-quatre heures d'enseignement**, réparties sur neuf demi-journées. Les heures d'enseignement sont organisées les lundi, mardi, jeudi et vendredi et le mercredi matin, à raison de cinq heures trente maximum par jour et de trois heures trente maximum par demi-journée. La durée de la pause méridienne ne peut être inférieure à une heure trente. »



BO n° 6 du 7/02/13 (Décret n° 2013-77)

La réforme des rythmes scolaires

Projet de
refondation

Décret sur
les rythmes
scolaires

Rentrée
2013
1^{ère} mise en
œuvre pour
les
communes
volontaires

Rentrée
2014
Mise en
œuvre dans
toutes les
écoles
publiques



Aménager le temps à l'école

Et dans l'Enseignement Catholique ?

Organisation du temps scolaire

« En application de la réglementation en vigueur, la réforme des rythmes scolaires, telle qu'elle a été engagée par le Ministère de l'Education Nationale ... **ne s'impose pas aux établissements d'enseignement privé associé à l'Etat par contrat.** »



Source : Recommandations du SGEC

LOI DEBRE 1959

Le chef d'établissement est responsable de la vie scolaire



OBLIGATIONS et MARGES DE LIBERTE de l'Enseignement Catholique

Respect des programmes
et des horaires annuels

Organisation du temps scolaire

Nos marges de liberté et d'initiatives



Rythmes scolaires à l'école

Recommandation

Le 28 février 2012

Globalement, cette recommandation :

- rappelle que les établissements privés associés à l'Etat par contrat ne sont pas contraints réglementairement par le décret sur les rythmes ;
- souligne le caractère primordial de **l'intérêt de l'élève** et de la vie de la communauté éducative, ainsi que l'importance de la cohérence avec le projet éducatif ;
- pointe les **réelles difficultés de mise en œuvre**, et en particulier celle du financement ;
- invite dans ce contexte **à la liberté et à l'innovation**.

Projet
éducatif

Financement
Coût

Obligation
réglementaire
de services

Equilibre
entre
autonomie et
harmonisation

4 jours ? 4 jours ½ ?

Considérations à prendre en compte pour permettre une prise de décision réfléchie et concertée dans l'intérêt des élèves.

Différents
temps de
l'élève

Concertation

Contraintes
d'organisation

Calendrier

Et pour l'Enseignement Catholique de l'Ardèche ?

Liberté de décision des établissements

MAIS

Une décision
mesurée

Une décision
concertée

Une décision
éclairée

Une décision
au service de
l'enfant

Février et Mars
2013

- 2 Journées de travail d'un groupe de Chefs d'établissement sur la refondation de l'école

Septembre
2013

- Journée de formation pour les chefs d'établissement avec Nicole Delvolvé, ergonome scolaire

Novembre
2013

- Journée de formation des chefs d'établissement et de leur équipe pédagogique avec Nicole Delvolvé, ergonome scolaire

Février, Mars
2014

- Harmonisation des écoles catholiques du secteur des Boutières autour des rythmes de l'enfant



Aménager le temps à l'école

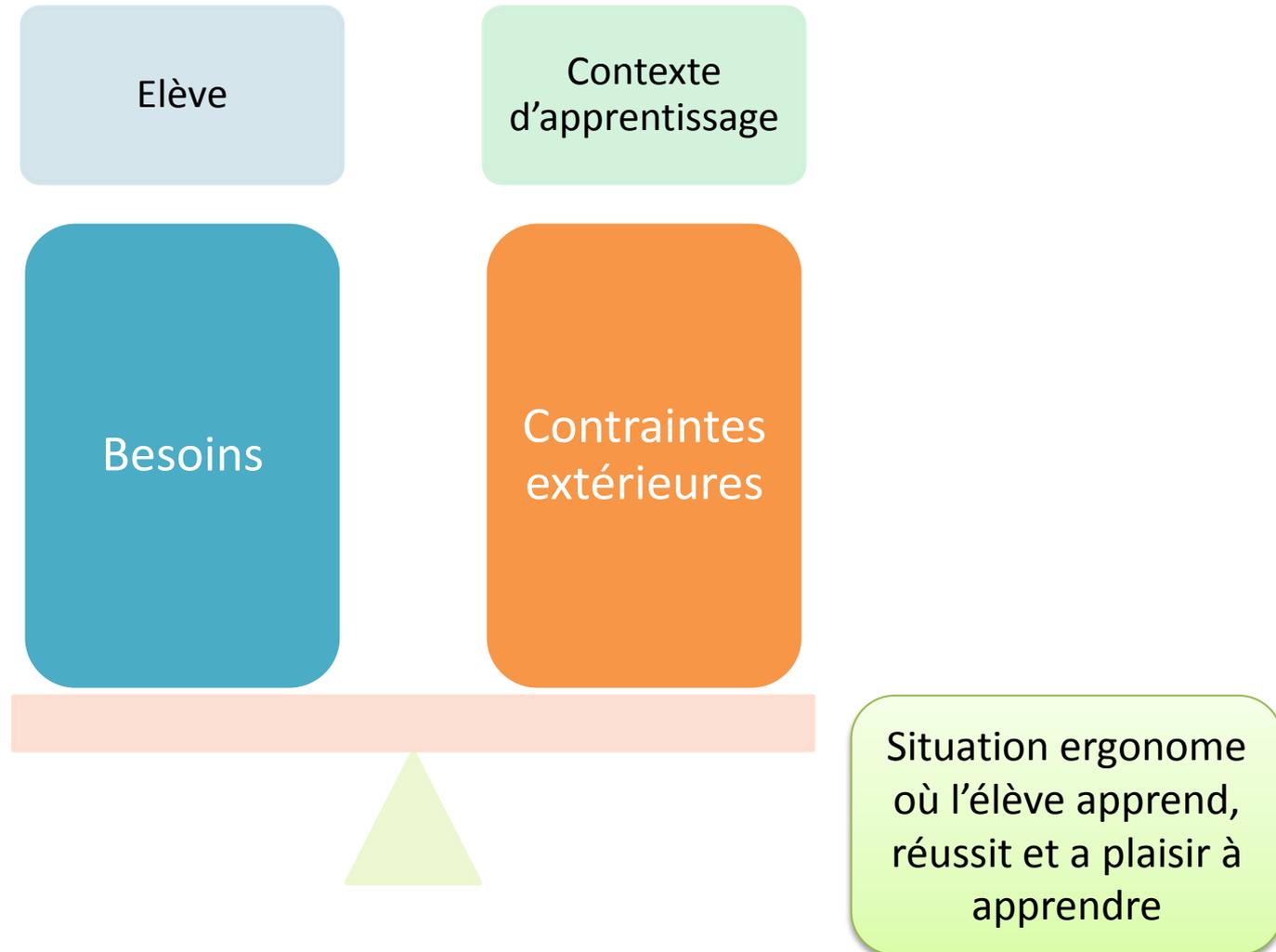
*Les apports de la chronobiologie
et de l'ergonomie scolaire*

Les apports de la chronobiologie et de l'ergonomie scolaire

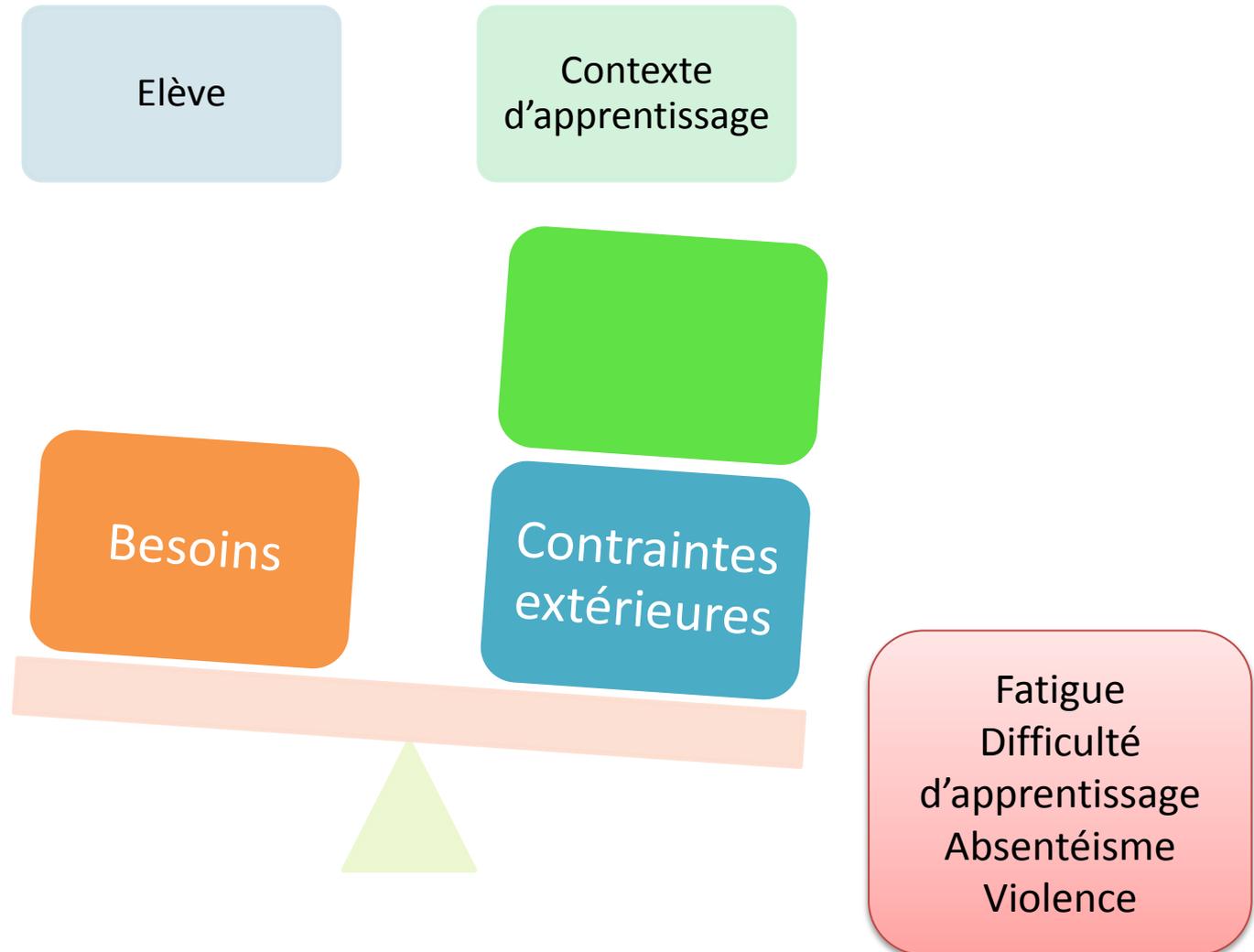


Nicole DELVOLVE était enseignant chercheur à l'Université de Toulouse.
Elle est spécialiste en ergonomie et participe à l'aménagement des meilleures conditions de travail possible dans les établissements scolaires pour la réussite de tous

L'ergonomie scolaire



L'ergonomie scolaire



1 apprentissage se fera de façon efficace si ces besoins sont satisfaits :



Besoins d'outils

Besoins de sens



Besoins affectifs



Besoins biologiques





Prendre en compte les besoins biologiques à l'école

Accueil

Collation

Temps
d'apprentissages

Sieste

Organisation de
la journée, de la
semaine

...

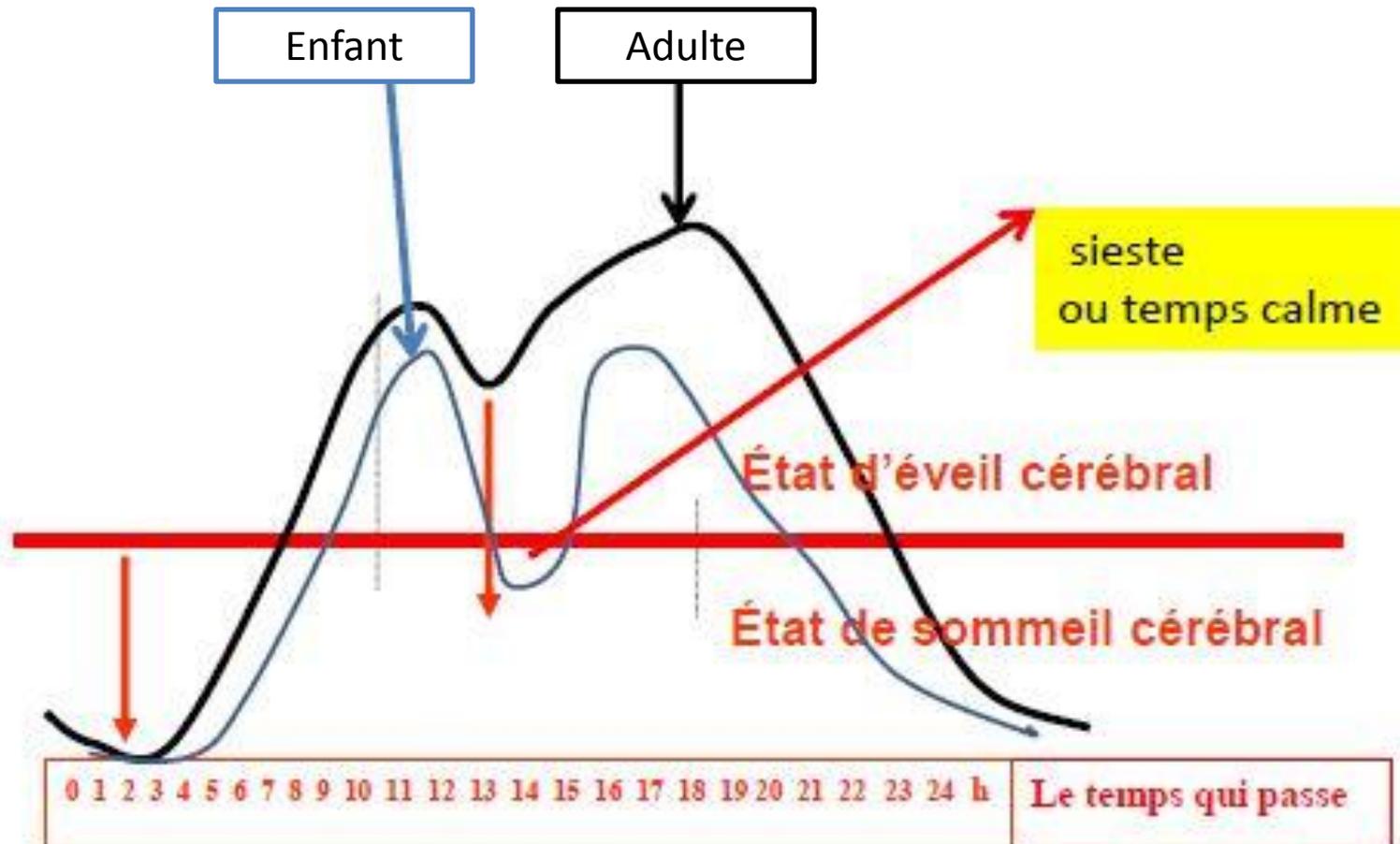
Les études de chronobiologie et de chronopsychologie

« Les études menées en chronopsychologie scolaire montrent que l'activité intellectuelle des élèves fluctue *au cours de la journée* et aussi *au cours de la semaine* (Montagner / Testu). »

Fluctuation
journalière

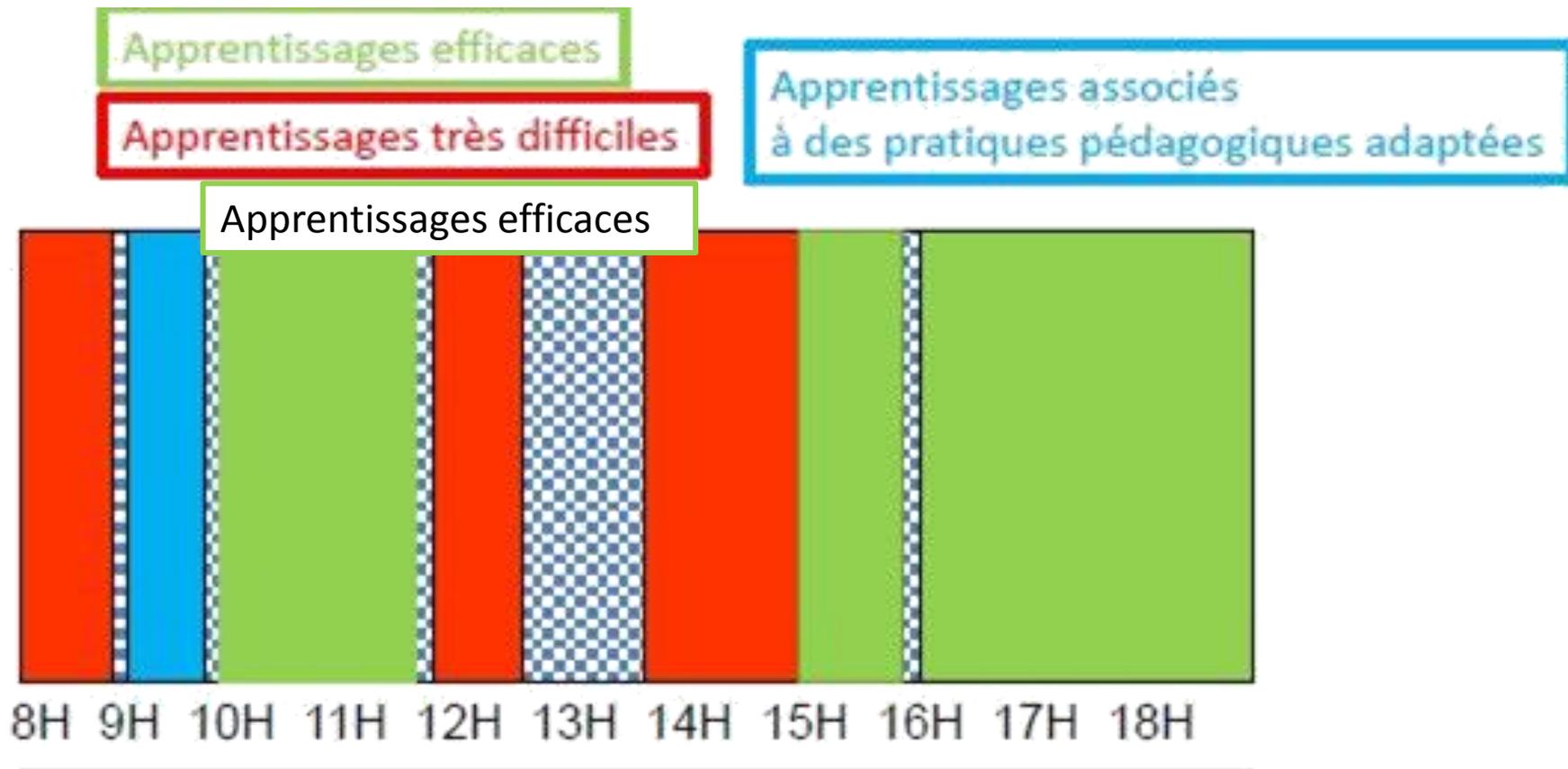
Fluctuation
hebdomadaire

La fluctuation journalière – Nicole DELVOLVE-



APEL, Nicole Delvolvé, 2012

Proposition d'une journée de travail – Nicole DELVOLVE



Les études de chronobiologie et de chronopsychologie

Effets des temps de désynchronisation sur la semaine scolaire

4 jours	4 jours ½ (samedi)	4 jours ½ (mercredi)
LUNDI	LUNDI	LUNDI
MARDI	MARDI	MARDI
JEUDI	JEUDI	MERCREDI matin
VENDREDI	VENDREDI	JEUDI
après midi	SAMEDI matin	VENDREDI

Les études de chronobiologie et de chronopsychologie

Les études de L' **INSERM** et les travaux de François **Testu** permettent d'arriver à la même conclusion :

**il devient impératif d'organiser la journée scolaire
à partir de la rythmicité de la vigilance de l'élève**

car indépendamment de l'origine géographique des enfants et des modes de vie scolaire, **deux moments sont reconnus comme « difficiles » : les débuts de matinée et d'après-midi.**

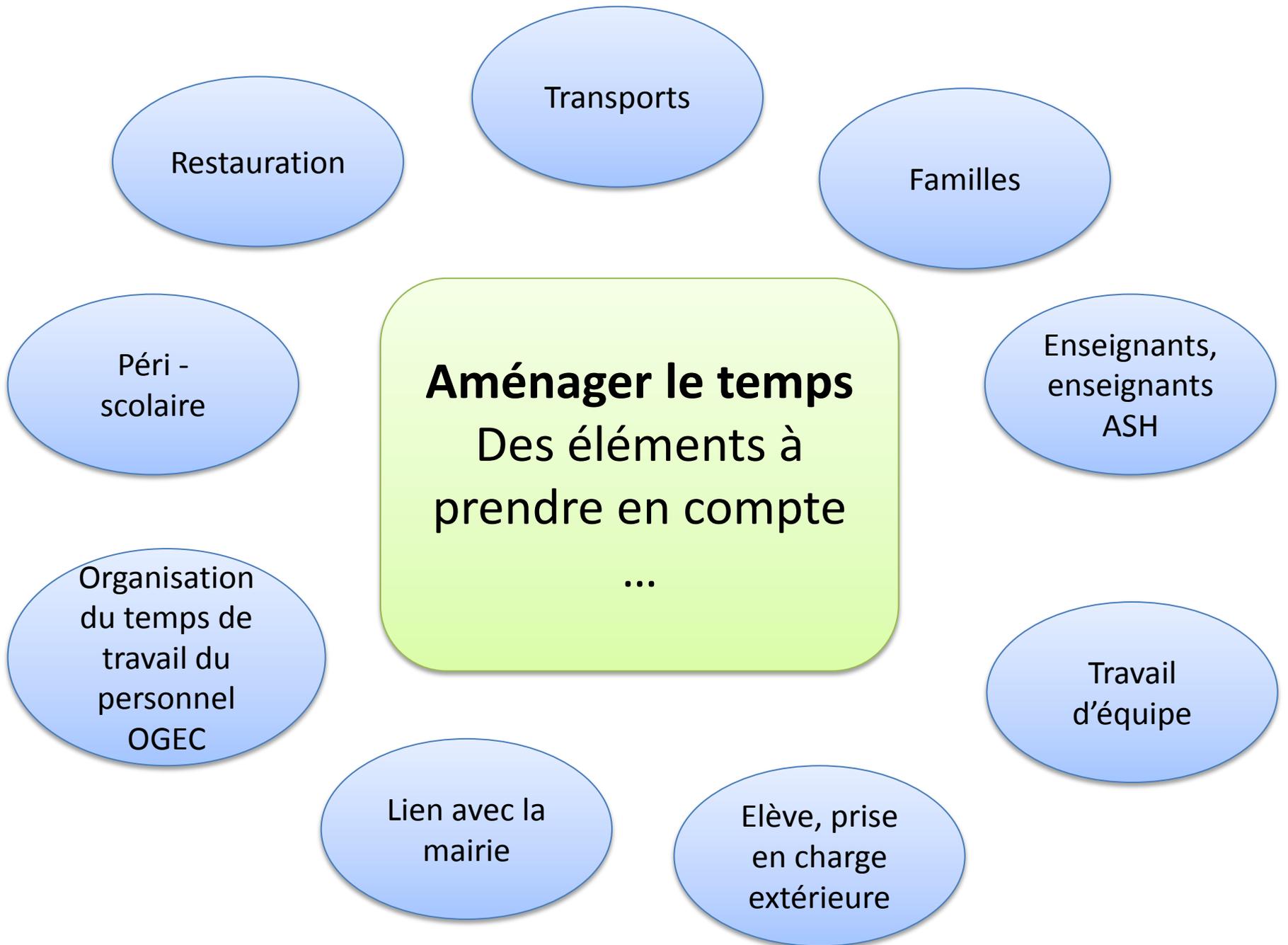
Comment en tenir compte ?

- En réservant les créneaux horaires définis comme étant les plus favorables (fin de matinée/ milieu d'après-midi), à des apprentissages nouveaux nécessitant de l'attention;
- En occupant les moments moins favorables à des activités d'entretien des connaissances ou à caractère plus ludique;
- En ne plaçant pas en début d'après-midi des matières fondamentales qui nécessitent une vigilance importante chez l'élève .



Aménager le temps à l'école

Prise en compte du contexte local





Aménager le temps à l'école

La journée idéale pour la réussite des élèves

Horaires de la journée	Phases de l'état de notre cerveau	Activités en classe	Contraintes école
8h10	Sommeil cérébral	Accueil en classe, activités calmes	Personnel réparti en classe et dans la cour
8h25 9h00		Mise en route, présentation de la journée par l'enseignant, activités ritualisées	
9h00 – 10h15	Éveil cérébral	Apprentissages efficaces Activités de découverte	
10h15-10h30		Récréation au choix : intérieur ou extérieur	Personnel réparti en classe et dans la cour
10h30-11h40		Apprentissages efficaces activités de découverte	
13h30 14h00	Sommeil cérébral	APC ou éveil religieux	Classes redécoupées en fonction des APC: 3 classes: 4 groupes
14h00-15h00		Apprentissages avec des modalités pédagogiques adaptées Activités de consolidation	
15h00-15h15		Récréation au choix : intérieur ou extérieur	Personnel réparti en classe et dans la cour
15h00 16h30	Éveil cérébral	Apprentissages efficaces	
16h45-17h30		Soutien : aide méthodologique aux élèves en difficultés	



Aménager le temps à l'école

A l'école Saint-Joseph de St Martin de Valamas ...

Proposition d'emploi du temps hebdomadaire :

école St Joseph- St Martin de Valamas

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
8h25	Classe(3h15)	Classe (3h15)		Classe (3h15)	Classe (3h15)
11h40					
11h40 - 13h30					
13h30 14h00	Eveil religieux	APC		Eveil religieux	APC
14h00	Classe (2h30)	Classe (2h30)		Classe (2h30)	Classe (2h30)
16h30					
16h45 – 17h30	Aide méthodologique			Aide méthodologique	



Créneaux facultatifs pour les enfants

APC ? Qu'est-ce que c'est ?

- APC : *Activités pédagogiques Complémentaires* :

↳ En lien direct avec le projet pédagogique de l'école

↳ En classe entière ou en petit groupe

↳ Au service d'un projet pour répondre à des besoins spécifiques de l'élève

APC ? Qu'est-ce que c'est ?

Instaurées dans le cadre de la réforme de l'organisation de la journée et de la semaine scolaires dans le premier degré, les APC font partie **des obligations de service des professeurs** qui les organisent et les mettent en œuvre dans toutes les écoles.

Les **APC ne relèvent pas du temps d'enseignement obligatoire pour les élèves mais s'ajoutent aux 24 heures hebdomadaires d'enseignement dues à tous** et nécessitent l'accord des parents concernés.

Les APC: (activités pédagogiques complémentaires):
proposées en 2 temps spécifiques pour apporter
1 aide adaptée à chacun :

2 créneaux		Mardi et Vendredi : 13h30 – 14h00: activités proposées :	
Période 1 et 2 :	Période 3 et 4 :	Période 5 :	
Tèque Couture/modelage Bande dessinée Lecture cadeau	Calligraphie Relaxation informatique	Jeux de stratégie Dessin au fusain Ultimate	
2 créneaux		Lundi et jeudi : 16h45 – 17h30: activités proposées :	
Aide méthodologique réorganisée à chaque période			

***& Toutes ces activités restent optionnelles pour les enfants.
L'accord préalable des parents est obligatoire pour y
participer et renouvelé par période.***



Aménager les temps de classe sur l'année:

- *Semaine de 4 jours allégée :*
23h d'enseignement au lieu de 24h
- *Rattrapage des heures d'enseignement :*
 - *Rentrée anticipée : 3 jours fin Août*
 - *6 samedis matins répartis équitablement sur l'année (en dehors des ponts et départs en vacances)*



Aménager les temps de classe sur l'année:

- Horaires de l'école sur la semaine :
 - Matin : 8h10 : accueil
 - 8 h25 – 11h40 : classe
 - Après-midi : 13h10: accueil
 - 13h30 – 14h00 : activités facultatives:
éveil religieux/APC
 - 14h00-16h30: classe
 - 16h45-17h30: APC les lundis et jeudis soirs

- Répartition sur l'année :

Rentrée des classes : Mardi 26 Août 2014

6 samedis matins de 3h de classe : d'Octobre à Mars à raison d'1 par mois.



Aménager le temps à l'école

Point d'attention



L'ÉLÈVE AU CENTRE DU PROJET

Conférence de Nicole Delvolvé



**VENDREDI 4 AVRIL 2014 À 20H30
AU CHEYLARD :**

**Financé par les APEL des écoles catholiques du
secteur des Boutières et du collège St Louis**

**🔗 Pour répondre à toutes vos interrogations sur
les rythmes de l'enfant .**

**Thème : «Comment guider votre enfant vers la
réussite de sa scolarité ? »**



***Vous pouvez retrouver toutes ces
infos sur le site internet de
l'école :***

ecolesaintjoseph.toutemonecole.com

**Portes ouvertes :
Vendredi 28 Mars 2014**